



Séance du 17 mai 2024

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
présidée par **Louis Dominici**
coordonnée par **Pierre Lang**

*« L'avenir de la coopération de Défense et de Sécurité française suite à
l'évolution des relations entre la France et l'Afrique »*

Introduction

Louis Dominici, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 26 avril 2024

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation de la séance

Pierre Lang, 1^{re} section – ASOM

Communications

« La coopération opérationnelle »

GDI Yves Métayer

« La coopération structurelle »

GCA Régis Colcombet

« La coopération paraétatique »

GCA(2S) Francisco Soriano

Échanges avec la salle

**Installation par Pierre Lang de Dominique Delort en qualité de membre titulaire de la
2^e section au siège de Claude Le Borgne**

Éloge de Claude Le Borgne. par Dominique Delort



Retour en images









Présentation des intervenants et résumés des communications

« Présentation de la séance » **Pierre Lang, 1^{re} section – ASOM**

De longue date, le Ministère des Armées et celui de l'Europe et des Affaires Étrangères (selon leurs appellations du moment) conduisent des actions de coopération militaire pour le premier, ou de sécurité et de défense pour le second.

Jusqu'à présent, leurs actions étaient principalement orientées vers l'Afrique au profit des États dits du champ.

Mais, au cours de ces dernières années, la donne a changé et les relations se sont détériorées avec nombre de ces pays, notamment ceux du Sahel.

L'objet de cette séance est d'examiner les évolutions de notre coopération de sécurité et de défense au regard de cette situation, non seulement au profit de ces États mais plus généralement vers l'ensemble des partenaires potentiels en Afrique non-francophone, en Europe voire au Moyen-Orient ou en Asie.

Cette nouvelle donne va être présentée par trois types d'acteurs :

- Le Ministère de la Défense au travers des actions impulsées par l'État-Major des Armées en matière de coopération opérationnelle ;
- Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et singulièrement sa Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense chargée de la coopération structurelle ;
- Défense Conseil International, société émanant des Forces Armées et de la Direction Générale de l'Armement, qui « vend du savoir-faire militaire à des pays partenaires ». Nous verrons son action et ses évolutions à travers l'action de la Compagnie Française d'Assistance Spécialisée (COFRAS) qui est l'opérateur en matière des savoir-faire de l'Armée de Terre, de la Gendarmerie et du Service de Santé des Armées.

Chacun des intervenants précisera ses domaines d'action et l'évolution de son action.

Interviendront successivement le Général de Division Métayer pour l'État-major de armées, le Général de corps d'armée Colcombet pour la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense, puis le Général de corps d'armée en 2^e Section Soriano pour la Cofras.



« La coopération opérationnelle »
GDI Yves Métayer

Le général de division Yves Métayer a servi durant l'essentiel de sa carrière dans les Troupes de Marine. Saint-Cyrien, breveté de l'École Supérieure de Guerre et auditeur de l'Institut des Hautes études de la Défense Nationale, il a commandé le 11^e Régiment d'Infanterie de Marine puis les Forces dans la Zone Sud de l'Océan Indien. Il est actuellement officier général adjoint au major général des armées et chef de la division « études, stratégie et management général » de l'État-Major des Armées.

« La coopération structurelle »
GCA Régis Colcombet

Le général de corps d'armée Régis Colcombet a servi durant l'essentiel de sa carrière dans les Troupes de Marine. Saint-Cyrien, breveté de l'École Supérieure de Guerre, auditeur de l'Institut des Hautes études de la Défense Nationale. Il a commandé le 2^e Régiment d'infanterie de Marine et a servi comme adjoint de l'Opération Barkhane. Il est actuellement Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

La Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) est une direction du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), créée en 2008 et héritière de la direction de la coopération militaire et de défense. Elle a pour mission de mettre en œuvre au sein du Quai d'Orsay, dans une approche interministérielle, la coopération structurelle de la France avec ses partenaires, dans les domaines de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile. Complémentaire de la coopération opérationnelle ou technique menée dans leurs domaines respectifs par les autres ministères, cette coopération structurelle s'appuie principalement sur l'apport d'expertise, mais surtout sur la formation de cadres, en France comme à l'étranger. Aujourd'hui, la DCSD déploie plus de 300 coopérants et experts dans une cinquantaine de pays, avec une double expansion actuellement : thématique d'abord, dans des domaines nouveaux afin de répondre aux demandes de nos partenaires (cybersécurité, protection civile, 3^e dimension etc...) et géographique. En effet, compte tenu de la situation en Afrique subsaharienne, tout en maintenant son effort sur ce continent, elle renforce les partenariats dans la région indo-pacifique



mais aussi en Europe pour la première fois.



« La coopération paraétatique »
GCA(2S) Francisco Soriano

Le général de corps d'armée (en 2^e section) Francisco Soriano a servi durant l'essentiel de sa carrière dans les Troupes de Marine. Saint-Cyrien, breveté de l'École Supérieure de Guerre. Il a commandé le 11^e Régiment d'Artillerie de Marine puis la 7^e Brigade Blindée avant de se voir confier le commandement de l'Opération Sangaris en République Centrafricaine. Il est actuellement Directeur de la Compagnie Française d'Assistance Spécialisée (COFRAS), branche de Défense Conseil International.

En redéfinissant sa relation avec l'Afrique, avec notamment la recomposition de son réseau militaire, la France revoit également sa coopération militaire. Celle-ci prendra assurément de nouvelles formes dans une relation partenariale encore plus développée. Elle sera également complétée par des programmes plus ambitieux initiés en partenariat avec les instances internationales comme l'Union Européenne dans le cadre de la Facilité Européenne de Paix ou de l'OTAN au profit de pays partenaires.

Dans ce contexte, cette coopération militaire, qui dépassera le cadre habituel de la formation individuelle ou collective, se présentera sous une nouvelle forme, répondant le plus souvent à des enjeux de sécurité nationale ou régionale (appui à la lutte contre des groupes terroristes, piraterie maritime, ...). Cette coopération prendra alors la forme d'un programme combinant formation, conseil, fourniture d'équipements à haute valeur ajoutée ou encore logistique. Elle s'inscrira alors dans la durée, pour plusieurs années.

C'est dans cette forme de coopération que le recours à un opérateur paraétatique, comme DCI (Défense Conseil International), accrédité auprès de l'Union Européenne, trouvera toute sa dimension, produisant des effets durables, prolongeant la coopération militaire institutionnelle, avec parfois un affichage moindre, mais avec la même capacité d'influence et de qualité de service au profit des Relations Internationales Militaires conduites par la France. DCI conduit déjà ces programmes de coopération militaire en Afrique et tire d'ores et déjà des enseignements prometteurs pour l'avenir de la coopération militaire.